



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique des transports

Question écrite n° 110845

Texte de la question

M. Maxime Gremetz interroge M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur la problématique des transports à Amiens. Un certain nombre de dossiers sont-ils au point mort ou en tout cas ont-ils pris un retard préjudiciable : le TGV direct Roissy/Amiens (inséré dans une liaison rapide permettant de relier Paris à Londres en moins de 2 heures) ; la réalisation de l'autoroute A 24 Amiens - Lille Ouest - Belgique ; l'électrification de la voie ferrée Amiens - Abbeville - Boulogne - Calais - Dunkerque (avec mise à 2 voies du tronçon Calais/Dunkerque). Il lui demande où en est l'avancement de ces projets et ce qu'il compte faire pour donner à Amiens les moyens d'assumer pleinement sa qualité de préfecture de région.

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110845

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 2006, page 12111